



## Sommaire

- **p 2** Le mot du Maire
- **p 3** Infos SAUR, à propos de l'eau
- **p 4** L'agence de l'eau RMC communique
- **p 5** Rentrée scolaire, Souvenir français
- **p 6** ça s'est passé...
- **p 7** Une secrétaire d'Etat à Saint-Marcel
- **p 8 et 9** Travaux effectués
- **p 10** Maison mobile du Conseil Départemental
- **p 11 et 12** Formation secourisme, risques majeurs, DICRIM, Base de données Cedralis
- **p 13** Bonus éco-vélo, impôts fonciers
- **p 14** Découvrir : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- **p 15** à venir, recensement de la population, infos diverses



# LE MOT DU MAIRE

par Carole Sabonnadière Bergeri



Mes chers concitoyens,

La rentrée est là et avec elle l'occasion de faire un point sur les nouvelles du village, nouvelles que vous pouvez retrouver sur notre site internet !

Des projets conséquents financièrement s'achèvent, c'est le cas de l'agrandissement du cimetière avec la création d'un parking attenant.

Pendant ce temps, d'autres projets à long terme se poursuivent, je pense notamment à la restructuration de la RD6 qui traverse notre village. Plusieurs points noirs ont été identifiés : le carrefour, l'entrée de la rue de la Rouveyrède et le carrefour du cimetière. Même si certains en doutent ou trouvent que cela ne va pas assez vite, depuis le début de l'année, nous travaillons afin de constituer un cahier des charges le plus complet possible avec l'aide des services du département pour, par la suite, consulter des maîtres d'œuvre.

Des travaux de moindre envergure mais tout aussi importants pour notre qualité de vie ont été réalisés durant cette première partie de l'année. Deux ralentisseurs ont été mis en place et des rues du village ont été remises en état. La salle des fêtes a pris un coup de jeune : le plafond a été insonorisé et les peintures refaites. L'abri bus du centre du village a été démoli pour être remplacé par un abri bus plus moderne. De plus, à la rentrée des vacances de Toussaint, une surprise attendra les enfants car trois petits jeux vont être installés dans le champ communal. L'installation de structures plus importantes à côté de la salle des fêtes est à l'étude afin de doter St Marcel d'une aire de jeux plus importante. Je sais que c'est une attente forte des parents et grands-parents ! D'ailleurs, vous trouverez dans ce bulletin un coupon à compléter et à remettre à la mairie si vous voulez nous faire part de vos idées.

Enfin, d'autres travaux vont se concrétiser avant la fin de l'année : la rénovation d'une partie de l'éclairage public (2ème tranche), la réfection du toit du local jouxtant le lavoir ou encore la réalisation d'un nouvel espace de stationnement face à la cantine.

La mise en place de la redevance incitative se poursuit en cette année test. Des problèmes de ramassage ou de poubelles jetées à même le sol ont été constatés et signalés auprès des services de l'agglomération A partir de cet automne, les anciens bacs ne seront plus collectés. **Les foyers qui ne sont pas encore équipés d'un bac pucé** doivent le signaler au plus vite par mail : [redevance.incitative@gardrhodanien.fr](mailto:redevance.incitative@gardrhodanien.fr).

Enfin, parce que cela nous tenait à cœur depuis longtemps, le conseil municipal a décidé d'offrir aux habitants qui le souhaitent une formation aux gestes de premiers secours. Vous trouverez des explications en page 10.

Pour rappel, la commune n'a plus la compétence de l'eau et de l'assainissement (Cf. Loi Notre). Cette compétence a été transférée totalement à l'agglomération depuis le 1er janvier 2023. Cette dernière a fait une délégation de service public (DSP) à la SAUR. C'est pourquoi, lorsque vous avez un problème, une coupure d'eau ou une fuite par exemple, il faut appeler la SAUR car c'est elle qui intervient sur nos réseaux désormais !

Dans ce bulletin, vous trouverez p 3, à toutes fins utiles, le document qui vous a été distribué courant janvier mais que beaucoup, semble-t-il, ont perdu. Sur ce document, figurent les numéros de téléphone à contacter en cas de problème avec l'eau et l'assainissement. Le service technique est joignable 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Bonne lecture,

Saint Marcellement vôtre,

Carole Sabonnadière Bergeri

# Vie du village

## Eau et assainissement

La gestion de l'eau et de l'assainissement a été confiée par l'agglomération à la SAUR. C'est donc cette société qui gère désormais et pour six ans tout ce qui concerne cette compétence. Des informations détaillées vous ont été communiquées en début d'année. Votre abonnement a été automatiquement transféré à la société SAUR, vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Si vous avez des questions, vous pouvez :

- appeler au **04 30 62 10 00**
- écrire à **TSA 83007 30936 NÎMES**
- connecter sur le site internet **www.saurclient.fr**

- vous rendre au point d'accueil clientèle  
RN 580 ZI de L'Ardoise 30290 Laudun-L'Ardoise  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

### En cas d'urgence technique (coupure, fuite, ...)

appeler le

**04 30 62 10 08**

**24h/24, 7j/7**



### A propos de l'eau !

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage », *La Fontaine*

Le raccordement avec le forage du Bouquet situé sur la commune de Verfeuil est terminé mais il n'est pas encore en fonction car les résultats des analyses de l'ARS ne nous sont pas encore parvenus ! En attendant, le remplissage du château d'eau se fait toujours par camions citernes. Vous serez bien sûr informés dès que cela sera mis en route.

Nous constituerons ainsi un des premiers maillages en eau du côté Est de l'agglomération du Gard rhodanien.

Un grand coup de chapeau aux entreprises locales (RobertTP et entreprise Bazalgette) qui ont respecté les délais car ils ont réalisé ce raccordement en 3 mois seulement (2 mai -31 juillet) ce qui était un vrai défi, et un grand merci à l'entreprise DUFFES qui nous ravitaille en eau depuis plus d'un an.

## L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

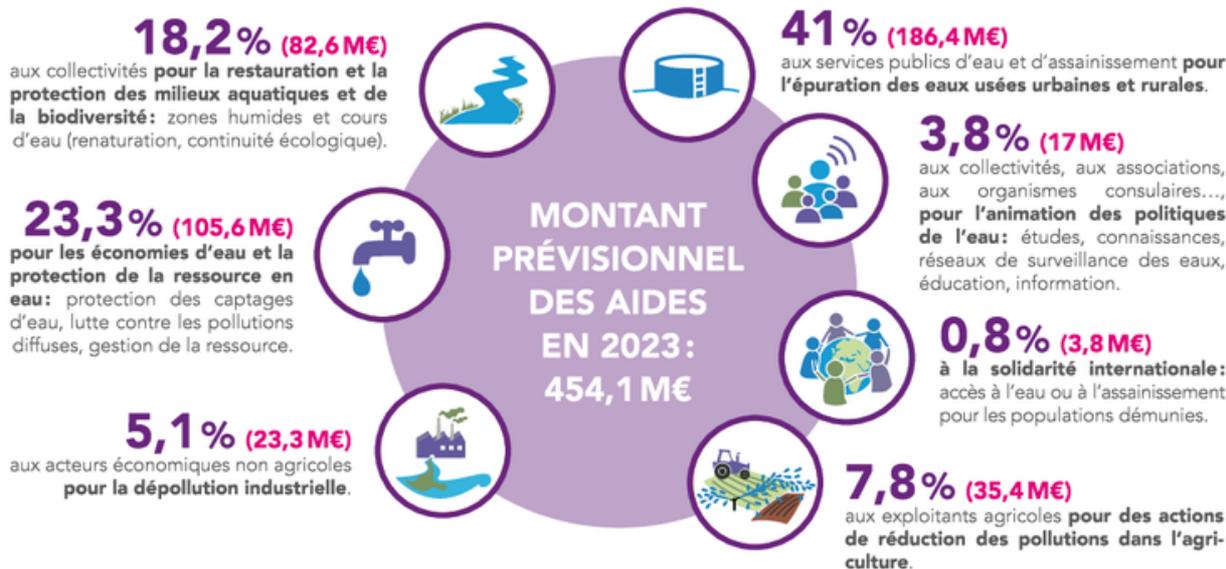
### 2023

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 13 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances (sauf celle sur les pesticides), les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

### UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- **Solidarité envers les communes rurales:** l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond essentiellement au financement, par l'agence de l'eau, de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2023 s'élève à 99,2 M€.

Découvrez le 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

# Vie du village

## Rentrée scolaire 2023/2024

Lundi 4 septembre dernier, 64 petits saint marcellois ont repris le chemin de l'école. Ils ont été accueillis par une équipe enseignante toujours constituée de Cécile Waquet, Anne Berthelot (la directrice) et Gwenaëlle Thauvin. Elles se sont réparties les élèves comme suit :

21 élèves de maternelle (6 en petite section, 8 en moyenne section et 7 en grande section) pour Cécile, 23 élèves (5 en grande section, 12 en cp et 6 en ce1) pour Anne et 20 élèves (6 ce2, 6 cm1 et 8cm2) pour Gwenaëlle.

L'équipe municipale qui les accompagne était également au complet avec Valérie (cantine), Sylvie (cantine), Sophie (cantine et classe de Cécile) et Ilham (classe de Anne).

Beaucoup de projets ont déjà démarré ou sont envisagés avec parfois l'aide financière et/ou matérielle de la mairie et de l'Association des parents d'élèves :

- Dispositif « école dehors » pour les élèves de maternelle le mardi matin.
- Décloisonnement des classes pour des projets autour du jardinage, des arts plastiques et de l'expression orale et théâtrale le mardi après-midi.
- Projet escrime.
- Inscription au dispositif «Ecole et cinéma».
- Inscription à l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) pour des rencontres et activités sportives.

Une belle année en perspective...



## Comité du Souvenir Français de SABRAN « A nous le souvenir...A eux l'immortalité »

Le Comité du Souvenir Français de SABRAN a réalisé sa réunion annuelle le 27 janvier 2023. Cette réunion planifiée en tout début d'année permet de présenter les activités de l'année écoulée, de proposer les activités de l'année 2023, la mise à jour des adhérents et des abonnements.

Le 11 avril 2023, un exposé de sensibilisation a été réalisé à l'école communale de SAINT MARCEL DE CAREIRET au profit des élèves de CM1/CM2. Comme l'année passée, cet exposé fut un réel succès. Les très nombreuses questions des élèves ont permis de faire vivre cet exposé grâce aux réponses de nos aînés (Gérard DAMOISEAU habitant à COMBE et Jean-Claude BOUILLARD de SAINT MARCEL DE CAREIRET). Tous deux ont répondu avec des témoignages et autres anecdotes croustillantes puisqu'enfants, ils ont vécu la seconde guerre mondiale ! Ces moments de souvenirs inestimables pour tous les élèves resteront dans leur mémoire.

Le comité a participé à la cérémonie du 8 mai 2023 à la stèle du Souvenir au cimetière de SAINT MARCEL DE CAREIRET. Cette cérémonie de commémoration de la capitulation de l'Allemagne qui a mis fin à la seconde guerre mondiale, a donné lieu à des dépôts de gerbes au pied du monument aux morts du cimetière communal.

Soutenez l'action du Souvenir Français et rejoignez le comité de Sabran (l'adhésion annuelle est de 20 €).

Thierry PERRIN

Délégué Général Adjoint du Souvenir Français du Gard

Président du comité du Souvenir Français de Sabran

Contact : 06 01 01 04 06 - perrin@cegetel.net



# Vie du village



**Loto de l'APE**



**Représentation Ecole de musique**



**Projet théâtre de l'école**



**Les vendanges 2023  
Caveau Terres d'Aieux**



**Fête de la musique 21 juin**



**Fête des écoles**



**Représentation théâtrale**



**Fête votive**



## Une secrétaire d'Etat à Saint-Marcel

Le 18 août, nous avons eu l'honneur d'accueillir sur notre commune la secrétaire d'état à la biodiversité, Mme Sarah El Haïry. Elle est venue échanger sur les difficultés rencontrées par la commune en matière d'accès à l'eau potable. Ce déplacement a été l'occasion de présenter les solutions d'urgence et les travaux engagés par l'agglomération pour trouver des réponses pérennes dans le contexte de la mise en œuvre du Plan Eau. C'est pourquoi, seuls les différents intervenants (municipalités, agglomération, région, Etat) ainsi que les députés avaient été conviés par le cabinet ministériel.

Après l'accueil et les échanges à la salle des fêtes, nous nous sommes rendus sur le lieu du forage à Verfeuil.

Attention, le nouveau forage n'est pas encore en fonction ! Il le sera dès que l'ARS aura donné son aval. Nous espérons le plus rapidement possible !



# Travaux 1er semestre 2023

## Aménagement de 2 parkings

Après de longues tractations, la commune est enfin dotée de deux espaces de stationnement dignes de ce nom :

- le premier à l'entrée de l'extension du cimetière ce qui simplifiera grandement la venue du public aux enterrements et autres cérémonies et servira également aux randonneurs,
- le second à l'entrée du village, face à la cantine scolaire permettra, à terme, par sa proximité immédiate avec le centre village, de libérer les rues des véhicules qui les encomrent en permanence.



## Abri bus de l'école



Durant l'été l'ancien abri bus a été démolé.

Il sera remplacé par un abri plus moderne et surtout transparent qui permettra aux élèves de voir le bus arriver.

## Alimentation en eau de la commune

Comme annoncé au début du bulletin municipal, les travaux de raccordement de la commune au forage du Bouquet sont terminés. Le village sera alimenté dès que l'ARS donnera son autorisation.



## Rénovation de la salle des fêtes



Après les travaux d'amélioration de l'acoustique de la salle avec l'installation de panneaux isophoniques en plafond, la salle des fêtes a été entièrement rénovée. La moquette murale a été retirée et les murs ont tous été repeints.

## Plantations

Chaque année le conseil municipal a pris l'habitude de compléter les espaces verts du village grâce aux plans de la pépinière départementale.

C'est notre chère Marie-Noëlle Devries qui avait instauré cette tradition. Il est important de conserver cette initiative. Les plantations de 2024 sont déjà commandées pour le parking de la salle des fêtes et le cimetière.



## Mise en sécurité du trafic routier



Comme prévu en 2022, les travaux de mise en sécurité des accès au village se poursuivent.

De nouveaux ralentisseurs ont été placés comme sur la route de Saint André d'Olérargues ou sur l'ancienne route de Bagnols...

**Les travaux de 2024 sont déjà à l'étude. Pensez à remplir le coupon pour le projet d'aménagement de l'espace sportif et récréatif en fin de bulletin.**

## *Maison du département*

### **Avec les maisons mobiles, retrouvez tous les services du Conseil Départemental au plus près de chez vous.**

Les politiques publiques et les actions du Conseil Départemental sont destinées aux Gardoises et aux Gardois, à leurs collectivités (communes, communautés de communes ou d'agglomération) ou encore à leurs associations.

Pour faciliter le recours à ces politiques ou à ces actions, le Conseil Départemental a programmé l'implantation de Maisons du Conseil Départemental sur le territoire.

**Dès 2023 deux de ces Maisons ont ouvert leurs portes à Alès et Bagnols sur Cèze.**

En parallèle, des Maisons du Conseil Départemental mobiles permettront de desservir plus finement les territoires : ainsi, en 2023, 38 communes réparties sur le département accueilleront une Maison mobile ouverte au public une demi-journée tous les 15 jours.

Ces Maisons ne se substituent pas aux services départementaux spécialisés présents sur les territoires. Elles constituent un point d'entrée généraliste pour faciliter le traitement de l'ensemble des demandes des particuliers, des collectivités ou des associations.

**Plus d'infos sur [Gard.fr](http://Gard.fr)**

## *Sécurité*

### **Formation aux gestes de 1er secours**



L'Association de Maires Ruraux du Gard (**AMR30**) a signé une convention avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Gard (**UDSP30**) pour favoriser la formation aux gestes de premiers secours dans les communes rurales.

### **Une formation qui peut sauver des vies !**

La commune propose donc d'organiser et prendre en charge financièrement **une session de formation Premiers Secours Civiques niveau 1 (PSC1) pour les habitants de la commune de plus de 17 ans intéressés (10 personnes/session)**. A la fin de cette journée, le formateur remettra à chaque participant, qui aura appris à gérer quelques situations critiques dans l'attente des secours, un diplôme et un livret PSC1.

**Pour tout renseignement, rapprochez vous du secrétariat de mairie.**

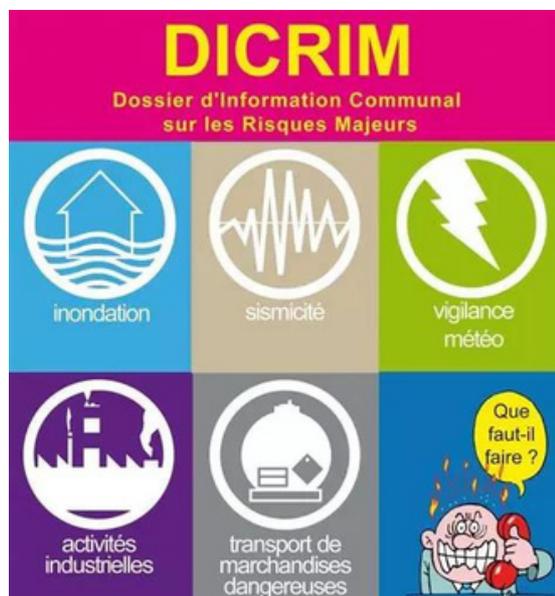
# Sécurité

## Episodes cévenols

Nous entrons dans la période des épisodes cévenols. En cas d'alerte, pensez à respecter les règles élémentaires de prudence rappelées dans l'affichette ci-dessous !



Nous rappelons que la commune est doté d'un Document d'Information Communal sur les **RI**sques **Majeurs** mis à jour en 2021 avec les services compétents. Celui-ci peut être consulté en Mairie ou sur le site internet communal : [saintmarceldecareiret.fr](http://saintmarceldecareiret.fr)



# Sécurité

## Information de la population en cas d'évènement grave

La base de données Cedralis/Viappel permet à la commune d'informer rapidement la population en cas d'évènement grave survenant sur son territoire. Il est important que chaque foyer soit inscrit pour disposer de l'information au bon moment. Vous pouvez choisir d'être informés par sms ou en vocal.

Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites (pas informées ou nouvellement arrivées) ainsi que celles dont les coordonnées auraient changé (nouveau numéro...) sont invitées à remplir le formulaire ci-dessous et à le retourner en mairie au plus tôt. Il en va peut-être de votre sécurité.

Mairie  
de  
**SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET**  
30330  
Téléphone : 04 66 79 04 55  
commune.stmarceldecareiret@wanadoo.fr



Chères administrées, chers administrés,

Afin de mettre à jour la base de données CEDRALIS/VIAPPEL de la commune, nous demandons à l'ensemble de la population de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous (*même si vos coordonnées n'ont pas changé lors de la première demande il y a quelques années*) et de mettre également votre mode de communication préféré.

Les informations de la commune seront ainsi mieux transmises en cas de besoin.

L'équipe municipale vous remercie de votre collaboration.

Formulaire à déposer dans la boîte aux lettres du secrétariat ou à envoyer par courriel à :  
[commune.stmarceldecareiret@wanadoo.fr](mailto:commune.stmarceldecareiret@wanadoo.fr)

NOM : .....

PRENOM : .....

Numéro de téléphone fixe : ...../...../...../...../.....

Numéro de téléphone portable 1 : ...../...../...../...../.....

Numéro de téléphone portable 2 : ...../...../...../...../.....

Autre numéro : ...../...../...../...../.....

Adresse mail principale : .....@.....

INFORMATION (plusieurs choix possibles)

PAR SMS

SUR LE TELEPHONE FIXE (VOCAL)

SUR LE PORTABLE (VOCAL)

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de St Marcel de Careiret pour l'usage du logiciel Viappel.*

*Les données collectées ne font l'objet d'aucune communication autre que pour la commune de Saint Marcel-de-Careiret.*

*Les données sont conservées pendant la durée d'utilisation du logiciel Viappel.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.*

*Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie de St Marcel-de-Careiret au 04 66 79 04 55 ou par courriel [commune.stmarceldecareiret@wanadoo.fr](mailto:commune.stmarceldecareiret@wanadoo.fr)*

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

# Infos diverses

## Bonus éco vélo



Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023.

En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 €uros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur ce site : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

## Impôts fonciers



Jusqu'à la fin du mois, les propriétaires reçoivent leur avis de taxe foncière.

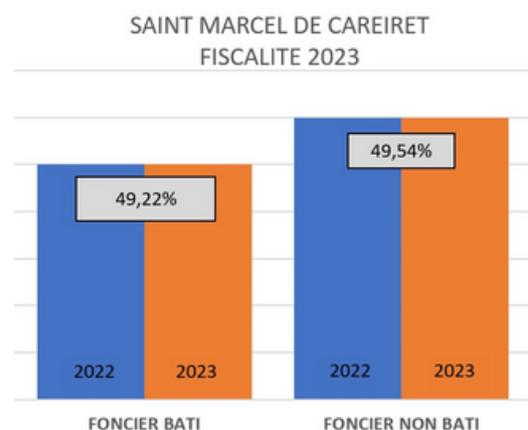
La taxe foncière est une appellation générique regroupant un ensemble de taxes sur les propriétés (bâti et non-bâti).

Cet impôt ne concerne que les propriétaires, qu'ils résident ou non dans leur bien.

Le montant de la taxe foncière dépend à la fois de la valeur du bien sur le marché de la location et des impôts que souhaitent percevoir les collectivités territoriales (commune et communauté de communes ou d'agglomération).

La valeur locative a été revalorisée de 7,1 % cette année au niveau national. Cette hausse s'applique à toutes les communes.

Cependant, au moment du vote du budget, l'ensemble des élus du conseil municipal a fait le choix de ne pas ajouter de hausse locale à la hausse nationale de la taxe foncière, et ainsi de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière.





# DÉCOUVRIR



## La Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Occitanie



Agir pour  
la biodiversité



### La LPO Occitanie

La LPO Occitanie (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une Association Locale régionale du réseau **LPO France**, qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'humain, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation citoyenne.

La LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France, avec 67000 membres, 5000 bénévoles et 670 salariés.

La LPO Occitanie accompagne ainsi les collectivités territoriales et locales, les entreprises, les particuliers... afin d'améliorer les connaissances naturalistes et la préservation de la biodiversité.

### Les Différents Pôles d'activités :

**Le Pôle protection de la nature** : conservation des espaces, espèces et expertises  
La LPO participe à la protection des espèces, la préservation des espaces et à la gestion de sites.

**Le Pôle mobilisation citoyenne** : éducation à l'environnement et à la transition écologique

Par son action éducative elle **s'adresse à tous les publics**.

**Le Pôle vie associative** : bénévolat, refuges LPO, boutique LPO

Toute personne désirant agir avec la LPO peut adhérer et éventuellement s'inscrire comme bénévole directement sur le site LPO Occitanie <https://occitanie.lpo.fr/>

### Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage

La LPO gère le **Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Villeveyrac** dans l'Hérault accueille près de 3500 animaux (oiseaux et mammifères) par an et le **Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage du Tarn** environ 150 oiseaux dont l'objectif premier est la remise dans la nature, sans dépendance à l'homme de la faune autochtone en détresse.

### Services Médiation Faune Sauvage

**Des services « médiation faune sauvage »** sont mis en place dans notre association, assurés par nos bénévoles et salariés, permettant de traiter des problématiques de cohabitations, de prévention des dangers pour la faune de proximité, d'informer sur la législation, etc... 5598 cas ont ainsi par exemple été traités sur l'année 2019. Certains de ces services comprennent des pôles spécifiques SOS chauves-souris et SOS serpents.

### La LPO dans le Gard

La LPO compte **389 adhérents** dans le département du Gard et un réseau de **406 Refuges LPO**.

C'est un groupe local récent ayant un an d'existence.

**Pour contacter la LPO Gard :**

c/o Biosphera

30480 CENDRAS

Courriel : [gard@lpo.fr](mailto:gard@lpo.fr)

Centre de sauvegarde : <https://herault.lpo.fr/contacts-du-centre/>

# A venir ...



## "Opération Brioches"

Elle se déroulera entre le 09 et le 15 octobre 2023. Le bénéfice de cette vente contribue à l'aboutissement de projets (construction, rénovation, acquisition de matériel) en faveur des personnes en situation de handicap pour les 27 établissements et services de l' Unapei dans le Gard.

Réservez le meilleur accueil à l' équipe des bénévoles qui se mobiliseront pour assurer la distribution de brioches en porte à porte !

## Recensement de la population

Une nouvelle enquête de recensement se déroulera **du 18 janvier 2024 au 17 février 2024**. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents chargés de cette tâche.

**A ce titre la commune recrute** : les personnes du village intéressées doivent se faire connaître au secrétariat de mairie au plus tôt.

## Panneaupocket

Recevez les infos de votre commune directement sur votre smartphone !

Cette solution est gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité !

Alors vite : [panneaupocket.com](http://panneaupocket.com) et laissez-vous guider.

# Infos diverses

La Mairie de St Marcel, sur décision du Conseil Municipal, s'apprête à engager des travaux de rénovation du terrain multisports situé derrière la salle des fêtes. Afin de satisfaire au mieux et le plus largement possible les habitants, nous vous proposons de compléter le document ci-joint et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Toutes vos propositions seront les bienvenues...

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie au plus tard le **15 octobre 2023**

### Projet de réaménagement de l'espace Sportif et Récréatif en périphérie du village, derrière la salle des fêtes

Espace multisports, aire de jeux... Quel(s) type(s) de jeux souhaiteriez-vous trouver sur ce nouvel espace de loisirs ? Des idées, des suggestions...

La parole est à vous : \_\_\_\_\_

